

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEXANS : MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DES ACTIONNAIRES DU 12 MAI 2021

Paris La Défense, le 31 mars 2021 – Les actionnaires de Nexans sont informés que l'Assemblée Générale Mixte se tiendra à huis clos le 12 mai 2021 à 14 heures 30, au siège social situé 4 Allée de l'Arche 92400 Courbevoie, France, hors la présence physique des actionnaires. L'Assemblée sera diffusée en direct et en différé sur le site internet du Groupe.

L'avis préalable à cette réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) le 31 mars 2021. Il inclut le projet d'ordre du jour et du texte des résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée. L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) le 23 avril 2021.

Les documents et renseignements relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires. Ils sont accessibles sur le site internet de Nexans à la rubrique (rubrique Finance / Actionnaires / Assemblée Générale Annuelle 2021).

À propos de Nexans

Nexans est un acteur mondial de la transition énergétique. Notre raison d'être : électrifier l'avenir. Depuis plus d'un siècle, Nexans joue un rôle crucial dans l'électrification de la planète. Avec près de 25 000 personnes dans 38 pays, le Groupe mène la charge vers le nouveau monde de l'électrification : plus sûr, durable, renouvelable, décarbonisé et accessible à tous. En 2020, Nexans a généré 5,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires standard.

Le Groupe conçoit des solutions et services tout au long de la chaîne de valeur dans trois principaux domaines d'activités : Bâtiment & Territoires (notamment les équipements, les réseaux intelligents, l'e-mobilité), Haute Tension & Grands Projets (notamment les fermes éoliennes offshore, les interconnexions sous-marines, la haute tension terrestre) et Industrie & Solutions (notamment les énergies renouvelables, les transports, le secteur pétrolier et gazier, l'automatisation).

La responsabilité sociale des entreprises est un principe directeur des activités commerciales et des pratiques internes de Nexans. En tant que signataire du Pacte mondial depuis 2008, Nexans s'engage à contribuer à une économie mondiale responsable et s'efforce de promouvoir les dix principes définis par l'ONU auprès de toutes ses parties prenantes. Le Groupe s'est engagé à contribuer à la neutralité carbone d'ici 2030 et a été le premier acteur de l'industrie du câble à créer une Fondation d'entreprise destinée à soutenir des actions en faveur de l'accès à l'énergie pour les populations défavorisées à travers le monde. L'engagement du Groupe en faveur du développement de câbles éthiques, durables et de haute qualité sous-tend sa participation active à diverses associations majeures du secteur, notamment Europacable, la NEMA, l'ICF et le CIGRÉ.

Nexans est coté sur le marché Euronext Paris, compartiment A.

Pour plus d'informations, consultez le site www.nexans.com

Contacts :

Communication financière

Aurélia Baudey-Vignaud

Tél. : +33 (0)1 78 15 03 94

aurelia.baudey-vignaud@nexans.com

Elodie Robbe-Mouillot

Tél. : +33 (0)1 78 15 03 87

elodie.robbe-mouillot@nexans.com

Communication

Catherine Garipoglu

Tél. : +33 (0)1 78 15 04 78

catherine.garipoglu@nexans.com

Minaa El Baz

Tél. : +33 (0)1 78 15 04 65

minaa.el_baz@nexans.com